

Les liaisons douces

Dans le cadre du schéma de déplacement doux, la municipalité développe régulièrement de nouvelles liaisons douces, pour les déplacements doux tels que la marche, le vélo ou encore le roller, et dont l'accès est interdit aux véhicules à moteur.

> Les Liaisons douces

Une des préoccupations majeures de la municipalité est de permettre aux herbignacais de se déplacer, le plus possible, sans avoir à emprunter la voiture.

C'est ainsi que le centre Bourg est désormais relié :

- > à Kerdebleu et au lotissement des Ajoncs par des chemins piétonniers
- > au Collège Jacques Prévert et Complexe Sportif par une voie mixte piétons/vélos

Chaque nouvel aménagement (ZAC de Kergestin, ZAC des Prés Blancs) fait l'objet d'une attention toute particulière pour développer de nouvelles liaisons douces.



HERBIGNAC

MAIRIE DE HERBIGNAC

1 avenue de la Monneraye
44410 Herbignac

HORAIRES :

Lun - Mar - Mer - Ven : 9h > 12h /
13h30 > 17h30

Jeu : 8h30 > 13h

Sam : 9h > 12h (Etat-Civil
uniquement)

☎ 02 40 88 90 01